



COMITE DE SUIVI DES CHANGEMENT DE RYTHMES SCOLAIRES À BOIS-COLOMBES

2^{ème} SEANCE

Le mercredi 1^{er} avril 2015, s'est tenu le second comité de suivi du changement des rythmes scolaire à Bois-Colombes mis en place en septembre. Il regroupe des représentant de la mairie, de l'éducation nationale et des parents d'élèves pour discuter des bilans et des propositions remontés lors des conseils d'écoles ou que chaque partie amène lors de la réunion dans le but d'améliorer cette transition importante.

ORDRE DU JOUR

1. Introduction,
2. Retours des Conseils d'école : Mairie, enseignants, Education Nationale, parents,
3. Examen des propositions d'aménagements des temps périscolaires : présentation du projet municipale,
4. Modalités et calendrier de travail,
5. Divers.

Table des matières

ORDRE DU JOUR	1
I. INTRODUCTION	3
II. RETOURS DES CONSEILS D'ÉCOLE	3
II.1. RETOURS DE LA MAIRIE	3
II.2. RETOURS DES DIRECTEURS D'ÉCOLES	4
Pour l'école GRAMME (école élémentaire et maternelle)	4
<i>Le Mercredi</i>	4
<i>Les APC</i>	4
<i>La garderie du mercredi</i>	4
<i>La fatigue</i>	4
<i>Les études surveillées</i>	4
Pour l'école SAINT-EXUPERY (école élémentaire)	4
Pour l'école PAUL BERT A (école élémentaire)	5
<i>Le mercredi</i>	5
<i>Les APC</i>	5
<i>Les études surveillées</i>	5
<i>La fatigue</i>	5
II.3. RETOURS DE M. BOUHOURS	5
<i>La fatigue</i>	6
<i>La dimension pédagogique</i>	6
II.4. RETOURS DES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES (APE)	6
III. PROPOSITION D'AMÉNAGEMENT DES TEMPS PÉRISCOLAIRES	7
LE PROJET MUNICIPAL	7
<i>Pour les élémentaires</i>	8
<i>Pour les maternelles</i>	8
IV. MODALITÉS ET CALENDRIER DE TRAVAIL	8
IV.1. LES FORFAITS DU SOIRS EN PROJETS	8
<i>Le forfait 4 soirs accueil périscolaire incluant :</i>	8
<i>Un forfait 2 soirs accueil périscolaire incluant :</i>	8
<i>En dehors de ces forfait :</i>	9
<i>MATINS, Soirs ET/ou jours</i>	9
IV.1. PROJETS POUR LES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES	9
Premier temps : inscription au périscolaire.	9
<i>Début mai</i>	9
<i>FIN MAI</i>	9
Second temps : Choix et inscription aux activités extra-scolaires	9
<i>20 juin : Forum des associations :</i>	9
<i>SEMAINE DU 22 au 26 juin :</i>	9
Troisième temps : Choix de l'emploi du temps	10
<i>Entre juillet et septembre (jusqu'à la première facturation):</i>	10
ÉTAIENT PRÉSENTS	11
POUR LA MAIRIE	11
POUR L'ÉDUCATION NATIONALE	11
POUR LES PARENTS D'ÉLÈVES	11
EXCUSÉ(E)S	11

I. INTRODUCTION

M. BOUHOURS souhaitant que l'ensemble des directeurs participent à ce comité à tour de rôle, de nouveaux directeurs étaient présents pour 2ème séance.

Mme COLOMBEL propose donc un tour de table de présentation.

En introduction de séance Mme COLOMBEL rappelle les tenants et les aboutissants de la réforme des rythmes scolaires et le rôle du Comité de suivi du changement de rythme scolaire municipal.

II. RETOURS DES CONSEILS D'ÉCOLE

II.1. RETOURS DE LA MAIRIE

Mme COLOMBEL énumère l'ensemble des constats répertoriés à l'issue de la 1ère séance par les enseignants, les représentants des parents et la municipalité :

- ▶ **Fatigue** : c'est le constat qui remonte en premier auprès des intervenants,
- ▶ Augmentation du **temps passé en collectivité** par les élèves,
- ▶ **Heures de sorties** (particulièrement chez les maternelles),
- ▶ **Cumul des activités péri et extrascolaires** (notamment sportives) dans la journée ; fatigue des enfants,
- ▶ **Organisation pédagogique** de la matinée du mercredi,
- ▶ **Sortie du mercredi** : garderie et absence de restauration,
- ▶ **Etudes surveillées et devoirs à la maison**,
- ▶ Choix et **contenu des modules**,
- ▶ **Format des modules** : annualité, ...
- ▶ **Place des associations extra-scolaires** dans les temps périscolaires,
- ▶ **Communication municipale aux familles**,
- ▶ **Transparence du Comité de suivi**,
- ▶ **Aménagement de la journée scolaire**.

Mme GAUZERAN confirme les propos et l'analyse de Mme COLOMBEL.

Dans un souci d'optimiser le travail de réflexion du Comité, Mme COLOMBEL a regroupé tous ces constats en 3 groupes de réflexion

1^{er} groupe : **Pédagogie** (éducation nationale) : Organisation du temps scolaire, matinée du mercredi et études surveillées

2^{ème} groupe : **Organisation du temps périscolaire** : organisation, horaires ; sorties, ...

3^{ème} groupe : **Les modules** : offre, contenu, format, organisation, équipes d'animateurs, ...

La réflexion sur ce 3ème groupe sera portée à la 3ème séance du Comité de suivi (le mercredi 27 mai).

II.2. RETOURS DES DIRECTEURS D'ÉCOLES

Pour l'école GRAMME (école élémentaire et maternelle)

Mme SORIAUX souligne que d'un point de vue « matériel », la nouvelle organisation est désormais bien calée et comprise de tous (enfants, enseignants, animateurs et parents).

D'un point de vue pédagogique :

LE MERCREDI

- ▶ Les 5 matinées sont très appréciées par les enseignants. Elles permettent un travail de meilleure qualité et plus approfondi.
- ▶ Certains enseignants choisissent de faire une rupture le mercredi matin avec des activités plus souples et de découvertes. D'autres au contraire choisissent au contraire un travail sur les fondamentaux.
- ▶ En maternelles également, le passage à 5 matinées est apprécié. Il a permis de passer de 4 à 5 ateliers et donc avec des groupes d'enfants plus restreints ; ce qui permet un travail plus approfondi.

LES APC

Elles fonctionnent également très bien. Principalement sur des projets d'enseignants et en petits groupes. Les 24h mises à disposition des enseignants sont ainsi totalement utilisées.

LA GARDERIE DU MERCREDI

Très appréciée des parents ; notamment des parents dont les enfants vont en APC après 11h30.

Mme SORIAUX souligne que c'est un service qu'il faut maintenir, justement pour la souplesse qu'il offre aux familles.

LA FATIGUE

Les enseignants font également ce constat. Mais Mme SORIAUX tempère un peu celui-ci en précisant que cette « fatigue » n'est peut-être pas différente de celle de l'année dernière à la même époque. Elle différencie 2 sortes de fatigue chez les enfants

- ▶ Une sur la semaine : excitation importante le jeudi et « coup de mou » le vendredi.
- ▶ Une entre 2 périodes de vacances scolaires.

LES ÉTUDES SURVEILLÉES

Suite à la lettre de « cadrage » de M. BOUHOURS sur les devoirs à la maison les jours de modules, tout semble être rentré dans l'ordre.

Pour les études de certains cycles (CP/CE1), Mme SORIAUX et son équipe tente de mettre en place par études une « mallette de jeux pédagogique » permettant d'occuper les élèves qui auraient fini leur devoirs et ainsi de moins perturber la fin d'étude.

Pour l'école SAINT-EXUPERY (école élémentaire)

Mme VAN DER STEGEN fait les mêmes constats que l'école GRAMME sur la **mise en place de la réforme** (jour, horaires, ...). Sur **la fatigue**, ses observations sont également similaires.

Concernant **les études surveillées**, Mme VAN DER STEGEN souligne que la difficulté vient essentiellement des niveaux de cycles (de la nouveauté des études par cycles (CP/CE1/CE2 et

CM1/CM2)) et donc du contenu même du temps d'études. Pour certains (CM1/CM2), il peut paraître trop court et pour les autres (CP/CE1) au contraire trop long et donc les enfants s'ennuient.

- ▶ CP/CE1 : les enfants ne sont pas encore autonomes et ont besoin de beaucoup d'attention,
- ▶ CM1/CM2 : les enfants savent se prendre en charge pour leurs devoirs,
- ▶ CE2 : les enfants en cours d'autonomisation sont un peu « entre les 2 ».

Un ajustement de cycle des études surveillées pour les CE2 doit être réfléchi ; il serait intéressant de faire basculer les CE2 sur le cycle 3 (CM1/CM2).

Mme VAN DER STEGEN précise qu'un enseignant de son équipe a émis le souhait d'un changement des horaires scolaires. M. BOUHOURS intervient en précisant qu'il n'y aura pas de suite à cette demande.

Pour l'école PAUL BERT A (école élémentaire)

Pour M. PIFFARD, le gros souci de l'organisation périscolaire est le **manque de locaux**. Il adresse ses compliments aux équipes d'animateurs qui depuis la rentrée, ont fait un gros travail de réflexion et sur le terrain pour améliorer le quotidien périscolaire des enfants et des familles (mise en place du système de carte notamment)

D'un point de vue pédagogique :

LE MERCREDI

L'équipe a choisi l'option d'un travail sur les fondamentaux sur les 5 matinées et des enseignements « découvertes » les après-midi.

LES APC

L'équipe a choisi de les positionner en fonction des cycles :

- ▶ Cycle 2 (CP/CE1/CE2) : 2 fois ½ heure par semaine le midi.
- ▶ Cycle 3 (CM1/CM2) : 1h par semaine le jeudi soir.

Les APC sont essentiellement utilisées pour de l'aide aux enfants en difficulté.

LES ÉTUDES SURVEILLÉES

Pas de problème majeur y compris sur le système par cycles.

LA FATIGUE

Le constat (et l'inquiétude) des enseignants se porte plutôt sur la gestion des temps scolaires, périscolaires et extrascolaires par les enfants et leur difficulté à y faire face.

Pas de demande de changement d'horaires scolaire de la part des enseignants.

II.3. RETOURS DE M. BOUHOURS

D'une manière ses observations corroborent celles formulées par les enseignants et la mairie. Une seule école, semble faire un peu de « résistance » quant à la bonne mise en place de cette réforme et toute l'organisation qui va de pair. Il va donc concentrer son travail sur cette école.

LA FATIGUE

M. BOUHOURS entend les retours des enseignants et des parents à ce sujet. Toutefois il tempère tous ces retours en précisant :

- ▶ qu'à ce jour **rien ne permet de mesurer de façon objective cette fatigue.**
- ▶ que l'on y consacre peut-être plus (voir trop) d'attention que les années précédentes (avant la réforme).

Il souhaite donc désormais passer aux autres étapes de cette réforme.

LA DIMENSION PÉDAGOGIQUE

Lors des conseils des maîtres M. BOUHOURS a demandé aux équipes pédagogiques de se recentrer sur ce sujet. A savoir de parfaire :

- ▶ l'organisation de la **journée scolaire**,
- ▶ le **contenu de la (nouvelle) matinée du mercredi**,
- ▶ les **APC** : positionnement, contenu, format, ...,
- ▶ la mise en place du **travail en ateliers** (maternelles),
- ▶ l'organisation de l'après-midi des maternelles PS (sieste).

Remarque : Dans le souci de la future organisation périscolaire, M. WAUQUIER demande si les APC seront programmées selon le même dispositif l'année prochaine. Les enseignants répondent que les systèmes mis en place donnant satisfaction, il n'y a pas matière à en changer.

II.4. RETOURS DES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES (APE)

D'une manière générale et unanime, les APE se retrouvent :

- ▶ sur le **maintien de la garderie le mercredi après 11h30**,
- ▶ sur les **sorties tardives des maternelles** (journées trop longues),
- ▶ sur le **contenu et l'essoufflement de certains modules**,
- ▶ La complexité pour les familles de **conjuguer temps périscolaires et activités extrascolaires** (en termes d'horaires).

Des différences d'appréciation apparaissent ensuite sur :

- ▶ La **fatigue**,
- ▶ Les **études surveillées et les devoirs à la maison**,
- ▶ Le **prolongement de la garderie du mercredi et la mise en place de la cantine**,
- ▶ **L'efficacité des apprentissages sur 5 matinées** (plutôt que sur 4 auparavant).

Sur l'ouverture de la cantine le mercredi midi aux enfants ne poursuivant pas leur journée en centre de loisirs, M. WAUQUIER revient sur la difficulté et les contraintes à la mettre en place : surcoût tarifaire, difficulté de trouver du personnel (encadrement) pour assurer un petit créneau horaire, changement de statut de la cantine vis-à-vis des aides de la CAF, ...

Sur la garderie du mercredi Mme COLOMBEL précise que et quel que soit l'horaire qui sera finalement retenu (prolongement ou pas), ce service deviendra facturable dès la rentrée prochaine. Elle confirme que cette année était une année test pour savoir si ce service répondait à une vraie

demande des familles. D'une école à l'autre, le taux de fréquentation de la garderie du mercredi midi varie de 8 à 12% de l'effectif total de l'école

En matière de chiffres toujours, Mme COLOMBEL révèle que les taux de fréquentation de l'accueil du matin est très faible et en baisse. La mairie se pose des questions sur la conservation de cette offre.

III. PROPOSITION D'AMÉNAGEMENT DES TEMPS PÉRISCOLAIRES

En préambule de la présentation, Mme COLOMBEL souligne que la réflexion a porté sur une offre qui puisse répondre aux familles en termes d'organisation et à leur besoin d'un peu plus de souplesse horaires.

De plus le projet de cette réorganisation répond également à d'autres points des constats énumérés en début séance : temps de collectivité trop long, goûter donné trop tôt, heures de sortie, durée des journées des maternelles, ...

LE PROJET MUNICIPAL

Attention, ceci est un projet. La municipalité peut encore le modifier.



Schéma des différentes modalités de sorties le soir. Pour voir l'infographie en mouvement => www.fcpeboisboiscolombes.fr

POUR LES ÉLÉMENTAIRES

A partir de la fin des cours (15h45), trois possibilités de sortie seraient proposés aux familles :

- ▶ à **15h45** : sortie libre.
- ▶ à **16h30** : sortie libre après une activité « temps libre ». Cette sortie est proposée **sans goûter** et non échelonnée.
- ▶ à **18h30** (*formule actuelle*) : sortie après un goûter suivi, en alternance, d'un modules ou d'une études surveillées. À partir de 17h30, la sortie est possible de façon échelonnée lors d'un temps de garderie classique.

POUR LES MATERNELLES

Le projet est identique en termes d'horaire. La différence se situant sur le contenu des activités périscolaires proposées. Ce qui donne :

- ▶ à **15h45** : sortie libre.
- ▶ à **16h30** : sortie libre après un module « temps libre ». Cette sortie est proposée **sans goûter** et non échelonnée.
- ▶ à **18h30** (*formule actuelle*) : sortie après un goûter suivi d'une activité « temps libre ». À partir de 17h30, la sortie est possible de façon échelonnée lors d'un temps de garderie classique.

IV. MODALITÉS ET CALENDRIER DE TRAVAIL

Attention, les éléments suivants sont encore à l'état de projet. La municipalité peut encore les modifier.

IV.1. LES FORFAITS DU SOIRS EN PROJETS

Comme actuellement, il serait possible de souscrire à deux forfaits périscolaires permettant de récupérer son enfant entre 17h30 et 18h30 : le forfait 2 soirs (à fixer pour l'année) et le forfait 4 soirs. Dans chaque forfait, il serait possible de choisir 1 jour de sortie à 16h30.

LE FORFAIT 4 SOIRS ACCUEIL PÉRISCOLAIRE INCLUANT :

- ▶ le goûter
- ▶ un module ou une étude surveillée en alternance.
- ▶ la sortie à 17h30,
- ▶ le temps de garderie de 17h30 à 18h30 (sortie échelonnée).
- ▶ **+ en option** : une sortie à 16h30 sur un des 4 jours (choix de la famille).

UN FORFAIT 2 SOIRS ACCUEIL PÉRISCOLAIRE INCLUANT :

- ▶ le goûter
- ▶ un module ou une étude en fonction des jours choisis,
- ▶ la sortie à 17h30,
- ▶ le temps de garderie de 17h30 à 18h30 (sortie échelonnée).

- ▶ **+ en option** : une sortie à 16h30 sur un des 4 jours (choix de la famille).

EN DEHORS DE CES FORFAIT :

Pour les enfants n'étant pas inscrits aux activités péri-scolaire (accessible uniquement par un des deux forfaits ci-dessus), il sera possible de choisir 1, 2, 3 ou 4 jours de sortie à 16h30 après une activité « temps libre » et sans goûter. **Ces jours devront être fixé à l'année et ne bénéficieront pas de réduction en fonction des quotients familiaux.**

MATINS, SOIRS ET/OU JOURS

Actuellement, les forfaits périscolaires des maternelles et des élémentaires sont différents :

- ▶ En maternelle, il est impossible de différencier l'accueil périscolaire du matin et du soir. Si vous prenez un forfait périscolaire, l'enfant peut être accueilli le matin et le soir.
- ▶ En élémentaire, il existe des forfaits matins et soirs distincts : les forfaits soirs ne permettent pas de déposer son enfant le matin et vice versa.

La mairie mène une réflexion sur le devenir de cette différence. Il est possible qu'en élémentaire, les forfaits périscolaires passent en « jours » : le choix se ferait alors entre les forfaits 2 jours ou 4 jours même si l'enfant n'utilise pas le périscolaire du matin.

IV.1. PROJETS POUR LES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

Afin de

Premier temps : inscription au périscolaire.

DÉBUT MAI

Les dossiers d'inscription aux activités périscolaires (forfaits) sont envoyés par la mairie.

Lors de cette inscription, seule le choix des forfaits sera fait : forfait restauration et accueils périscolaires (matin et/ou soir). Les jours ainsi que le contenu des modules ne seront pas fixés lors de cette inscription.

FIN MAI

Date limite de retours des questionnaires par les familles.

Second temps : Choix et inscription aux activités extra-scolaires

20 JUIN : FORUM DES ASSOCIATIONS :

- ▶ présentation aux familles par les associations de leurs activités extra scolaires (*pas d'inscription aux activités extra-scolaires municipales lors du forum*).

SEMAINE DU 22 AU 26 JUIN :

- ▶ **Inscription en mairie, par courrier ou sur internet** aux activités extra-scolaire. Réponse garantie en 1 semaine.

Troisième temps : Choix de l'emploi du temps

ENTRE JUILLET ET SEPTEMBRE (JUSQU'À LA PREMIÈRE FACTURATION):

- ▶ Choix des jours pour les forfaits 2 jours.
- ▶ Choix du jours à 16h30
- ▶ Choix des modules après une présentation de l'offre proposée en classe.

FIN DE LA SÉANCE - 20H30

3^{ÈME} ET DERNIÈRE SÉANCE DU COMITÉ DE SUIVI PROGRAMMÉE LE MERCREDI 27 MAI 2015

ÉTAIENT PRÉSENTS

POUR LA MAIRIE

- ▶ **Mme COLOMBEL**, maire adjointe à la vie scolaire et périscolaire,
- ▶ **Mme GAUZERAN**, maire adjointe Jeunesse, Accueils de Loisirs et séjours de vacances,
- ▶ **Mme LEMETRE**, maire adjointe aux sports,
- ▶ **M. WAUQUIEZ**, directeur générale adjoint pôle éducation,
- ▶ **Mme OLIVIER**, responsable des services enfance, jeunesse, sports, enseignement, restauration et entretien ménager,
- ▶ **M. MATHIEU**, conseiller municipale (délégation jeunesse)

POUR L'ÉDUCATION NATIONALE

- ▶ **M. BOUHOURS**, inspecteur de l'Education Nationale (7^{ème} circonscription),
- ▶ **M. PIFFARD**, directeur de Paul Bert A,
- ▶ **Mme SORIAUX**, directrice de Gramme,
- ▶ **Mme VAN DER STEGEN**, directrice de Saint-Exupéry.

POUR LES PARENTS D'ÉLÈVES

- ▶ **M. DE LAVENNE**, président FCPE Sud,
- ▶ **M. ROBERT**, président FCPE Nord,
- ▶ **Mme KRAWCZYK-ABADIN**, représentante API,
- ▶ **Mme GANICHAUD**, présidente AIBCN.

EXCUSÉ(E)S

- ▶ **Mme MARTY**, présidente PEEP,
- ▶ **M. CARRAZ**, directeur Paul Bert maternelle.

Compte rendu rédigé par l'équipe FCPE.